

PER  
0-30

175

PRR  
0-30

TS

Abbé Georges THUOT

Principal de l'École Normale  
de Saint-Jérôme

# Catéchisme abrégé d'Action catholique

L'Action catholique  
nous est chère comme  
la prunelle de nos  
yeux.

S. S. PIE XI

L'ŒUVRE DES TRACTS  
MONTREAL



# L'ŒUVRE DES TRACTS

(Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- |                                                         |                               |
|---------------------------------------------------------|-------------------------------|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire.</i>                  | Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER |
| * 2. <i>L'École obligatoire.</i>                        | Mgr PAQUET                    |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada.</i>                  | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| 4. <i>Le Bon Journal.</i>                               | R. P. MARION, O. P.           |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur.</i>                      | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| * 6. <i>Les Retraites fermées au Canada.</i>            | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| * 7. <i>Le Docteur Painchaud.</i>                       | C.-J. MAGNAN                  |
| * 8. <i>L'Église et l'Organisation ouvrière.</i>        | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i>     | B. P.                         |
| 10. <i>Le Mouvement ouvrier au Canada.</i>              | Omer HÉROUX                   |
| 11. <i>L'École canadienne-française.</i>                | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.    |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur.</i>                  | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| *13. <i>Le Cinéma corrupteur.</i>                       | Euclide LEFEBVRE              |
| 14. <i>La Première Semaine sociale au Canada.</i>       | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc.</i>                         | R. P. CHOSSEGROS, S. J.       |
| *16. <i>Appel aux ouvriers.</i>                         | Georges HOGUE                 |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse.</i>                        | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| 18. <i>Les Conditions religieuses de notre société.</i> | Le cardinal BÉGIN             |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie.</i>                     | Une RELIGIEUSE                |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i>                               | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| 21. <i>La Propagation de la Foi.</i>                    | BENOÎT XV                     |
| 22. <i>L'Aide aux œuvres catholiques.</i>               | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.    |
| *23. <i>La Vénérable Marguerite Bourgeoys.</i>          | R. P. JOYAL, O. M. I.         |
| 24. <i>La Formation des Élités.</i>                     | Général DE CASTELNAU          |
| *25. <i>L'Ordre séraphique.</i>                         | P. MARIE-RAYMOND, O. F. M.    |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent-de-Paul.</i>         | XXX                           |
| *27. <i>Jeanne Mance.</i>                               | Une RELIGIEUSE                |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans.</i>                        | R. P. Antoine DRAGON, S. J.   |
| *29. <i>La Vénérable Mère d'Youville.</i>               | Abbé Émile DUBOIS             |
| 30. <i>Le Maréchal Foch.</i>                            | XXX                           |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire.</i>                   | R. P. BARBARA, S. J.          |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus.</i>                       | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.    |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).</i>     | R. P. D'ORSONNENS, S. J.      |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).</i>  | R. P. D'ORSONNENS, S. J.      |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux.</i>   | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| *35. <i>Mère Marie-Rose.</i>                            | Une RELIGIEUSE                |
| *36. <i>Mère Marie du Sacré-Cœur.</i>                   | Une RELIGIEUSE                |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant.</i>                  | C. DE BEUGNY                  |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i>                   | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.  |
| *39. <i>Vers les terres d'infidélité.</i>               | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| *40. <i>Société de Marie-Réparatrice.</i>               | R. P. DELAPORTE, S. J.        |
| *41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord.</i>             | R. P. AdélarD DUGRÉ, S. J.    |
| 42. <i>Saint Gérard Majella.</i>                        | Abbé P.-E. GAUTHIER           |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des M.-É.</i>       | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| 44. <i>Le Bienheureux Grignon de Montfort.</i>          | F. ANANIE, F. S. G.           |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval.</i>               | R. P. LECOMPTE, S. J.         |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace.</i>    | S. S. PIE XI                  |
| <i>La Villa La Broquerie.</i>                           | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| <i>Saint Jean-Baptiste.</i>                             | R. P. Alexandre DUGRÉ, S. J.  |
| <i>Les Frères de la Charité au Canada.</i>              | Frère X...                    |
| <i>L'Une des œuvres des Sœurs de l'I.-C.</i>            | Un AMI DE L'ŒUVRE             |
| <i>Monseigneur Alexandre Taché.</i>                     | R. P. LATOUR, O. M. I.        |
| <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur.</i>                          | Un AMI DE L'ŒUVRE             |
| <i>La Croisade des temps modernes.</i>                  | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.     |
| <i>Mère Marie-Anne.</i>                                 | Une RELIGIEUSE                |
| <i>Les livres... tonique ou poison.</i>                 | Abbé C.-A. LAMARCHE, D. Th.   |
| <i>Contre le travail du dimanche.</i>                   | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.      |
| <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.</i>                | R. P. Gustave JEAN, S. J.     |

90080

## Avant-propos

---

*Pape des missions en pays infidèles, Pie XI est encore le pape de l'Action catholique en pays chrétiens.*

*L'Action catholique, en effet, le chef actuel de l'Église ne cesse de la préconiser. Il saisit toutes les occasions d'en signaler l'urgente nécessité et c'est son désir véhément qu'elle s'organise par tout l'univers catholique.*

*Il appartient donc aux fidèles d'entrer dans les vues de leur Père, et, au préalable, de connaître de façon précise ce qu'on entend par Action catholique.*

*Les pages qui suivent sont susceptibles, croyons-nous, de les aider dans ce sens.*

*Elles furent d'abord lues, à Ottawa, le 29 juin 1931, dans une séance du Congrès des Associations fédérées des anciennes Élèves des Couvents catholiques du Canada.*

*Les notions qu'elles présentent ont été puisées aux sources les plus autorisées. En fait, cette étude se compose, en majeure partie, d'extraits de documents pontificaux. Ce qu'elle perd en personnalité, elle le gagne donc en sûreté de doctrine. Elle devrait aussi gagner en clarté ce qu'elle perd en élégance, car on l'a rédigée sous forme de questions et de réponses, et elle constitue, de la sorte, pour ainsi dire, un catéchisme abrégé d'Action catholique.*

Georges THUOT



# Catéchisme abrégé d'Action catholique

---

## 1. Qu'est-ce que l'Action catholique ?

D'abord au sens large, faire de l'Action catholique, cela veut dire « vivre et travailler catholiquement <sup>1</sup> ».

Au sens strict, l'Action catholique « est la participation des laïques à l'apostolat hiérarchique <sup>2</sup> ».

D'une façon plus développée, c'« est l'union des forces catholiques, organisées pour l'alimentation, la diffusion et la défense des principes catholiques, dans la vie individuelle, familiale et sociale, selon les enseignements et sous la dépendance des autorités ecclésiastiques compétentes <sup>3</sup> ».

## 2. Quels sont les éléments constitutifs de l'Action catholique proprement dite ?

Ils sont au nombre de trois, à savoir: 1° l'apostolat hiérarchique; 2° la participation des laïques à cet apostolat; 3° l'organisation spéciale de cet apostolat <sup>4</sup>.

## 3. Quel est le but de l'Action catholique ?

« L'Action catholique proprement dite est celle qui a pour objectif direct le bien des âmes <sup>5</sup> », l'extension du « règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans les individus, les familles, la société... <sup>6</sup> »

« Immense est le champ de l'Action catholique, a écrit Pie X, par elle-même elle n'exclut absolument rien de ce qui, d'une manière quelconque, directement ou indirectement, appartient à la divine mission de l'Eglise <sup>7</sup>. »

---

1. S. Exc. Mgr Pizzardo, archevêque de Nicée, assistant ecclésiastique général de l'Action catholique italienne. Discours prononcé, le 22 mai 1930, au Congrès international de l'Union des Ligues féminines, tenu à Rome.

2. Lettre de Sa Sainteté Pie XI au cardinal Bertram, archevêque de Breslau.

3. Mgr Pizzardo. Discours prononcé au séminaire français de Rome.

4. D'après Mgr Piccardo. Discours au séminaire français de Rome.

5. Id. Discours au Congrès international des Ligues féminines, tenu à Rome.

6. Lettre de Pie XI au cardinal Bertram.

7. Encyclique *Il fermo proposito*.

On peut donc conclure avec le P. Joseph-P. Archambault, s. j. : « Participation à l'apostolat hiérarchique, l'Action catholique aura comme lui un double objet : le premier, direct, c'est le domaine religieux ; le second, indirect, c'est tout ce qui a quelque rapport avec la religion <sup>1</sup>. »

#### 4. *Quels sont les membres de l'Action catholique ?*

« Les catholiques de toutes les classes sociales <sup>2</sup> » sont invités à en faire partie.

« L'Action catholique, écrit encore Pie XI, devra être une action universelle et concordante de tous les catholiques, sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale, de culture, de tendances nationales et politiques, pourvu que ces dernières ne s'écartent en rien de la doctrine évangélique et de la loi chrétienne et n'impliquent pas chez leurs adhérents une renonciation à cette même doctrine et à cette même loi <sup>3</sup>... »

« On appelle Action catholique, dit Mgr Pizzardo, une œuvre appartenant essentiellement au laïcat <sup>4</sup> », sous la dépendance de l'autorité ecclésiastique.

Elle « doit former une seule et grande famille, composée des hommes, des femmes, des jeunes gens et des jeunes filles qui désirent participer au ministère sacré de l'Église <sup>5</sup> ».

#### 5. *Quelles sont les qualités de l'Action catholique ?*

Elles sont au nombre de quatre. L'Action catholique, en effet, est religieuse, sociale, universelle et concordante.

Elle est d'abord *religieuse*, parce qu'elle est un apostolat, et qu'elle est dirigée par les évêques. Sa Sainteté Pie XI le déclare : « Ne différant pas de la divine mission confiée à l'Église et à son apostolat hiérarchique, cette Action catholique n'est pas d'ordre temporel mais spirituel, ni d'ordre terrestre mais divin, ni d'ordre politique mais religieux <sup>6</sup>. »

1. *L'Apostolat laïque*, 1930.

2. Lettre de Pie XI au cardinal Bertram.

3. *Ibid.*

4. Discours au Congrès international de l'Union des Ligues féminines.

5. Lettre de Pie XI au cardinal Segura.

6. Lettre au cardinal Bertram.

L'Action catholique est aussi une action *sociale*, puisqu'elle a « pour but de propager le règne du Christ et par cette propagation de procurer à la société le plus grand des biens d'où découlent tous les autres biens, c'est-à-dire tous ceux qui regardent l'organisation d'une nation <sup>1</sup> ».

En troisième lieu, l'Action catholique est *universelle*, en ce sens d'abord qu'elle n'exclut aucun catholique de ses cadres, et ensuite qu'elle « embrasse tout l'homme dans la vie privée comme dans la vie publique, en lui assurant une meilleure formation religieuse et physique, c'est-à-dire une piété solide, une connaissance profonde de la vérité religieuse, une vie d'une intégrité parfaite, toutes vertus dont la privation ne permettrait pas d'exercer avec fruit l'apostolat hiérarchique <sup>2</sup> ».

Enfin l'Action catholique est *concordante*, et voici comment. Elle « ne constitue pas une forme exclusive et spéciale d'action. Bien au contraire, elle met en valeur et dirige vers l'apostolat social toute œuvre et toute association, principalement religieuse... De plus, par la sage répartition du travail et des forces que procure à l'Action catholique l'unité harmonieuse de direction qu'elle porte en elle-même et par laquelle sont régis les divers éléments de toute la masse comme sont les associations d'hommes, de femmes et de jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, cette Action catholique profitera des fruits que les associations religieuses ou économiques peuvent donner, en même temps qu'elle ne manquera pas de leur apporter son appui et d'assurer leur progrès: car entre toutes elle maintient une bienveillance réciproque et garantit la cordialité de leurs rapports: elle encourage une mutuelle collaboration... <sup>3</sup> »

#### 6. *En quoi l'Action catholique diffère-t-elle des confréries pieuses?*

Elle « se distingue des associations qui ont purement un but de formation intérieure, spirituelle, comme les confréries, les organisations qui tendent soit à une plus intense culture

---

1. Lettre au cardinal Bertram.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

ascétique, soit aux pratiques de piété et de religion et particulièrement à l'apostolat de la prière: organisations auxquelles il manque en partie l'élément spécifique: l'apostolat organisé et hiérarchique<sup>1</sup> ». Le pape appelle ces sociétés non des centres mais des « auxiliaires de l'Action catholique », « étant donné que la formation intérieure reste toujours la condition et la base de l'activité extérieure<sup>2</sup> ».

7. *Comment l'Action catholique diffère-t-elle des associations qui poursuivent directement des fins sociales, économiques, professionnelles ?*

Elle se distingue des organisations dont l'objet direct est social, économique, professionnel, agricole, ouvrier, non pas en se désintéressant de ces fins mais en les poursuivant seulement d'une façon indirecte, « c'est-à-dire en subordination à la fin supérieure qui est proprement celle de l'Église<sup>3</sup> »; c'est-à-dire, encore, en procurant « le bien de l'individu tout entier, du citoyen animé de l'esprit chrétien, et donc elle ne peut manquer de former des citoyens modèles, chacun dans sa classe sociale et professionnelle<sup>4</sup> ».

8. *Lorsqu'elle « se trouve en présence d'organisations spécialisées: ouvrières, agricoles, artistiques, économiques, etc., exerçant leur action dans le champ professionnel, mais voulant cependant s'orienter selon les principes chrétiens, que doit faire l'Action catholique<sup>5</sup> » ?*

« L'autorité ecclésiastique, répond le Saint-Père, ne peut se désintéresser de ces organisations, mais doit leur faire sentir son influence bienfaisante, et agir en sorte qu'elles s'inspirent des principes chrétiens et des enseignements de l'Église<sup>6</sup>. »

De plus, on peut pénétrer dans l'intérieur de ces organisations, de telle sorte qu'elles reçoivent l'empreinte de l'Action

---

1. Mgr Pizzardo, au Congrès international des Ligues féminines.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*

4. *Ibid.*

5. *Ibid.*

6. Lettre au cardinal Segura.

catholique et qu'elles soient dirigées par des membres de l'Action catholique. « Alors, sans délaissier leurs fins particulières, ces organisations ne se borneront pas à observer la loi morale, mais, tout en conservant leurs responsabilités et leur autonomie, quant à la partie matérielle proprement dite, elles pourront coopérer au but même de l'Action catholique, c'est-à-dire le bien des âmes et l'extension du règne de Jésus-Christ <sup>1</sup>. »

9. *Quels doivent être les rapports de l'Action catholique avec la politique ?*

Avant de répondre à cette question, il faut, au préalable, déterminer les différents sens du mot *politique*. Au sens propre, la politique « est la science et l'art de réaliser le bien commun par des lois et des institutions conformes aux principes chrétiens. Elle comporte l'étude et le soin de la prospérité publique, du véritable progrès et du bien-être social; elle se confond donc avec la *morale sociale* et même avec le plus grand, le plus étendu des commandements: celui de la *charité*. Il est évident que l'Action catholique ne peut en aucune façon se désintéresser de la *politique*; ce qui reviendrait à se désintéresser de la charité et du bien public.

« Ce bien public (que l'on poursuit de mille façons dans la vie individuelle, domestique et sociale) est réalisé au moyen de mesures législatives que tout citoyen *doit*, en tant que *citoyen*, promouvoir selon ses forces. Et alors, le mot *politique* en vient à indiquer les moyens employés par le citoyen pour coopérer directement à l'élaboration de ces lois et de ces mesures. Cette coopération du citoyen est contingente, tant dans son extension que dans son efficacité, par le fait même que le *bien commun*, considéré du point de vue social dans les mesures et dans la législation de l'État, n'est pas vu par tous de la même manière, ni du même point de vue...

« Actuellement, les citoyens participent surtout au gouvernement de l'État par l'élection de leurs représentants. Étant donnée la diversité des opinions sur la manière et les

---

1. Mgr Pizzardo, au Congrès international des Ligues féminines.

moyens de réaliser le bien public, les citoyens se groupent selon les interférences des intérêts de classe, ou encore d'après leurs façons personnelles d'envisager et de résoudre les diverses questions politiques et sociales. Ces groupements constituent les partis politiques... Tel est justement le sens populaire et courant du mot *politique*. »

Ainsi s'exprime Mgr Pizzardo dans sa brochure sur *l'Action catholique*.

Voici maintenant quelques applications pratiques. L'Action catholique a le droit et même le devoir d'arbore et de défendre une politique entendue dans son sens le plus élevé. Par exemple, il y a telles choses qu'une politique chrétienne du travail, une politique chrétienne de l'école, une politique chrétienne de la famille. « ... Il y a encore, écrit Mgr Pizzardo, une politique ecclésiastique sur laquelle doit veiller l'Action catholique, comme il y a une politique qui règle les manifestations artistiques, les spectacles publics, la presse, le jeu. Cette politique a bien des rapports avec la moralité: elle ouvre de vastes champs où l'Action catholique pourra s'exercer d'une façon bienfaisante, car — comme on l'a dit justement — il y a une question morale au fond de toute question sociale. »

Cependant, il en va autrement lorsqu'il est question de partis politiques. « Les dirigeants de l'Action catholique ne peuvent être à la tête de groupements politiques: les Cercles d'Action catholique ne peuvent être des Cercles d'action politique, ou devenir des agents ou des instruments de partis politiques, même excellents <sup>1</sup>. »

Mais écoutons encore Sa Sainteté Pie XI: « L'Action catholique ne doit pas se confondre avec les organisations qui sont ordonnées à un but politique, et cela à raison de sa nature et de sa fin, qui la place en dehors et au-dessus des compétitions de partis <sup>2</sup>. » Cette pensée, le pape vient de l'exprimer de nouveau, au sujet du grave conflit entre le Vatican et le gouvernement fasciste: « ... L'œuvre que Nous

---

1. Mgr PIZZARDO, *l'Action catholique*.

2. Lettre au cardinal Segura.

avons tant à cœur, et dont Nous avons tant de fois affirmé expressément, dont Nous avons garanti que, dans sa constitution comme dans son action, elle est religieuse et non politique <sup>1</sup>. »

Quant aux catholiques considérés individuellement, ils ont le droit de s'intéresser aux problèmes de la vie publique; et, aussi bien, d'entrer dans des partis qui « ne présentent rien de contraire aux lois divines et ecclésiastiques <sup>2</sup> ».

Voici pourtant des cas qui permettent à l'Action catholique d'intervenir dans les questions politiques. « Elle ne peut pas ne pas désapprouver les partis qui s'inspirent d'idéologies condamnées par l'Église, comme elle ne peut pas ne pas encourager les partis animés de principes catholiques, tout en laissant à ses membres, à condition qu'ils fassent toujours honneur à leur nom de catholiques, la liberté de s'inscrire à d'autres partis honnêtes et permis <sup>3</sup>. »

#### 10. *A qui appartient la direction de l'Action catholique ?*

« La direction souveraine » de l'Action catholique, dit Mgr Pizzardo, « appartient à la hiérarchie: curé, évêque, souverain pontife <sup>4</sup>. »

« Il ne faut pas oublier, écrit le cardinal Pacelli, que l'Action catholique, étant par sa nature coordonnée et subordonnée à la hiérarchie, reçoit de celle-ci mandat et directives <sup>5</sup>. »

Enfin le pape Pie XI déclare qu'elle... « ne peut être aucunément séparée du ministère pastoral et de la vie chrétienne <sup>6</sup> »...

« Elle est encore, ajoute-t-il, un véritable apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales en venant s'unir par la pensée et par l'action aux centres légi-

---

1. Allocution à l'occasion de la lecture du décret sur les vertus du vénérable Landriani.

2. Lettre au cardinal Segura.

3. Au Congrès international des Ligues féminines.

4. Mgr Pizzardo, au Congrès international des Ligues féminines.

5. Lettre au président général de l'Action catholique italienne, 30 mars 1930.

6. Lettre au cardinal Bertram.

timelement constitués et recevant, par conséquent, l'assistance et l'appui de l'autorité des évêques. Ainsi groupée et rassemblée sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique, qui lui donne le mot d'ordre, l'élite des catholiques reçoit par là même une impulsion vigoureuse <sup>1</sup>. »

Il n'est que juste d'ajouter, cependant, que si la direction appartient à la hiérarchie, cela n'empêche pas, selon le langage de Mgr Pizzardo, dans sa brochure sur l'Action catholique, que « c'est une action propre du laïcat... Les laïques ont leur autorité et leur responsabilité propre dans le travail d'organisation et dans l'exécution du programme ».

11. *L'organisation est-elle nécessaire dans l'Action catholique ?*

Voici ce qu'en pense Pie XI: « Comme l'Action catholique a sa nature propre et ses propres buts, elle doit avoir une propre organisation unique, disciplinée, et qui coordonne toutes les forces catholiques <sup>2</sup>. » Ce qu'il écrivait au cardinal Segura, le pape le disait aussi au général de Castelnau: « C'est l'union qui fait la force et c'est la discipline qui fait l'union... Surtout, avant tout, à tout prix, soyez unis, parce que c'est la condition de la force et du succès. Ce n'est pas la parole d'un homme seulement que vous entendez, fût-il le pape, mais celle de Dieu. C'est l'une des divines paroles du Cœur de Jésus, dans la sublime émotion et élévation des dernières paroles. Il dit: « Soyez unis <sup>3</sup>. »

12. *En quoi consiste cette organisation ?*

Nous citons le général de Castelnau: « Il n'y a pas d'action catholique sans une organisation coordonnatrice de toutes les forces catholiques, sans un chef diocésain désigné par l'évêque, sans un chef paroissial choisi par le curé, l'ensemble des activités diocésaines étant coordonné, unifié par un centre national <sup>4</sup>... »

---

1. Lettre au cardinal Bertram.

2. Lettre au cardinal Segura.

3. Cité par le R. P. ARCHAMBAULT, S. J., dans *l'Apostolat laïque*.

4. *Ibid.*

« On peut considérer comme modèle d'organisation, écrit le P. Joseph-P. Archambault, *l'Action catholique italienne* qui fonctionne d'après les directions et sous les yeux mêmes du Saint-Père. A la base, des conseils paroissiaux, constitués par les représentants des associations catholiques établies dans la paroisse. Au centre, des comités diocésains qu'alimentent et dont relèvent ces conseils. Puis à la tête, le comité central, moteur suprême <sup>1</sup>. »

A noter ici que l'Action catholique italienne comprend les organisations nationales suivantes: Fédération italienne des hommes catholiques, Association de la Jeunesse catholique, Fédération universitaire catholique, Union féminine catholique, celle-ci subdivisée en trois sections: Union des femmes, Jeunesse féminine, universitaires. Mgr Pizzardo remarque pourtant qu'il aurait été préférable de n'avoir qu'une seule organisation des jeunes, mais qu'il fallait tenir compte de la Fédération universitaire déjà existante.

Il faut le signaler, l'Action catholique réalise l'idéal de toute organisation: unité et diversité, forte autorité centrale et autonomie locale suffisante, adaptation judicieuse aux circonstances différentes de personnes, de choses et de lieux.

En effet, « les diverses parties conservent leur vitalité propre. Mais sans rien perdre de leur légitime autonomie, elles entrent dans l'orbite d'un organisme supérieur, elles participent à sa vie, elles tendent à sa fin supérieure...

« Cette note caractéristique de l'Action catholique, c'est-à-dire sa structure unitaire nationale, respectant l'autonomie des diverses parties et des différents diocèses — ce qui constitue son unité dans sa multiplicité, — est la marque de tout organisme vital <sup>2</sup>. »

### 13. *L'Action catholique est-elle une chose nouvelle dans l'Église?*

« L'Action catholique n'est pas une chose nouvelle, mais dans sa substance elle est aussi ancienne que l'Église elle-

1. *L'Apostolat laïque*, Montréal, 1930.

2. Mgr Pizzardo, discours au Séminaire français de Rome.

même; bien que dans sa forme actuelle, elle se soit précisée de plus en plus en ces derniers temps <sup>1</sup>. »

« Elle est la rénovation, la continuation, de ce qui s'est vérifié au jour de la première propagation de la vérité catholique. Il suffit, pour en avoir la preuve, de relire non seulement les premiers écrivains ecclésiastiques, mais aussi les lettres mêmes des apôtres, pour y trouver mention de ceux qui furent les premiers collaborateurs des apôtres eux-mêmes. Vous connaissez d'autres noms très illustres comme Sébastien, Agnès, Tiburce, Cécile, Tarsicius, Nérée, Achillée, et d'autres encore, sans nombre, qui n'étaient que des magistrats, des soldats, des hommes, des femmes, des enfants parfois, et qui ont aidé les apôtres, les évêques des premiers siècles, multipliant leur activité, leur donnant le moyen d'arriver partout, de faire pénétrer leur œuvre d'évangélisation dans tous les milieux, dans les masses comme dans les palais des Césars. Voilà l'œuvre dont se souvient l'Apôtre lui-même dans sa lettre, quand il demande de saluer de sa part un tel ou une telle, parce qu'ils ont travaillé avec lui pour l'Évangile <sup>2</sup>. »

Ainsi parle Pie XI. Et il écrit dans une autre circonstance: « L'idée de soutenir ainsi la cause catholique n'a pas manqué d'être recommandée et employée par Nos prédécesseurs; ils l'ont même réalisée quand, au milieu des circonstances les plus terribles pour l'Église et l'humanité, ils faisaient instamment appel à toutes les bonnes volontés, suppliant tous les fidèles de combattre le bon combat, sous la direction de leurs évêques, et de se dévouer selon leurs moyens au salut éternel du prochain. Nous-même, dès le début de Notre Pontificat, Nous n'avons pas apporté une moindre sollicitude à promouvoir l'Action catholique <sup>3</sup>. »

#### 14. *L'Action catholique est-elle nécessaire et pourquoi?*

Elle est nécessaire, parce que le clergé n'est pas assez nombreux et parce qu'il ne peut pas pénétrer partout. « Vous

---

1. Lettre au cardinal Segura.

2. Pie XI. Audience aux membres de la Fédération nationale catholique de France.

3. Lettre au cardinal Bertram.

vous rendrez compte, écrit encore Sa Sainteté, des temps où nous vivons et de ce qu'ils requièrent des forces catholiques. D'un côté, Nous déplorons que la société se paganise toujours plus, que la foi catholique pâlit dans les esprits et qu'avec elle s'obscurcit, d'une manière effrayante, le sens chrétien de la pureté et l'intégrité des mœurs. D'un autre côté, Nous voyons avec tristesse que le clergé, soit parce qu'en certains endroits il est trop peu nombreux, ou soit parce que, dans beaucoup de milieux réfractaires à son influence bienfaisante, il ne peut pas faire arriver sa voix et ses avertissements, est trop inégal aux nécessités et aux besoins de notre époque. Il faut donc que tous soient apôtres; il faut que le laïcat ne reste pas inactif, mais que, uni à la hiérarchie ecclésiastique et docile à ses ordres, il prenne part aux saintes batailles, et que, par le dévouement absolu, par la prière, par l'action généreuse, il coopère à ranimer la foi et à réformer les mœurs chrétiennes <sup>1</sup>. »

15. *D'où viennent l'importance et la dignité de l'Action catholique ?*

Le pape Pie XI affirme « que ceux qui militent dans l'Action catholique » sont appelés à cette fonction par une grâce toute particulière de Dieu, et que cette vocation n'est pas tellement éloignée de la mission sacerdotale, puisque l'Action catholique n'est en somme que « l'apostolat des fidèles, apportant leur collaboration à l'Église sous l'autorité des évêques, et complétant en quelque sorte le ministère pastoral <sup>2</sup> ». « D'où il apparaît... combien grande est la dignité de cette institution et combien elle est importante, même nécessaire à notre époque <sup>3</sup>. »

« C'est... une grande grâce, commente Mgr Pizzardo, que de travailler dans ce champ, c'est une mission sublime à laquelle l'Église invite ses meilleurs enfants. Quelle fortune pour ceux qui répondent à son appel et qui se mettent à sa

1. Lettre au cardinal Segura.

2. Lettre au cardinal Van Roey.

3. Lettre au cardinal Segura.

disposition pour l'aider dans sa divine mission évangélisatrice<sup>1</sup>. »

On comprend, dès lors, que Sa Sainteté Pie XI ait écrit et parlé de l'Action catholique en termes si énergiquement affectueux: « ... Elle est comme la prune de nos yeux<sup>2</sup>... » « ... La douleur très grave qui Nous frappait hier, en cette ville de Rome et en toute l'Italie, en ce que Nous avons et Nous avons de plus précieux et de plus cher: l'Action catholique<sup>3</sup>. »

« Nous le disions hier... Nous vous le répétons, chers Fils, et Nous le répétons au monde: on peut Nous demander la vie, non le silence, quand on saccage ce qui fait très notablement la prédilection de Notre cœur et du cœur de ce Dieu dont Nous tenons la place<sup>4</sup>. »

16. *Faut-il une préparation pour se livrer à l'Action catholique, et quelle est-elle?*

« ... Si la dignité de cette œuvre est si grande, il est évident qu'elle exige une vocation du ciel, ou tout au moins une préparation proportionnée. Je veux dire que cette préparation suppose une formation tout à fait chrétienne de l'esprit et du cœur; ce doit être une formation culturelle, mais plus encore une formation de conscience; elle doit comporter une vie intérieure, une rectitude d'intention et une intensité de ferveur dans l'amour de Dieu et du prochain telles qu'il les faut dans une âme qui veut être bonne non seulement pour son compte, mais bonne de manière à rendre bons tous les autres, en un mot, il faut avoir une âme d'apôtre fécondée par une piété profonde, une connaissance toujours plus parfaite des choses divines, un zèle à toute épreuve, une dévotion sans réserve au Saint-Siège<sup>5</sup>. »

---

1. Au Congrès international des Ligues féminines.

2. Lettre au cardinal Bertram.

3. Allocution du 31 mai 1931.

4. Allocution du 31 mai 1931. Cette citation et la précédente ont trait au conflit entre le Vatican et le gouvernement fasciste au sujet de l'Action catholique.

5. Mgr Pizzardo, au Congrès international des Ligues féminines.

17. *Quels sont les bienfaits que procure l'Action catholique ?*

Tout le long de ce travail, la réponse a été donnée à cette question. Mais voici un texte explicite: « ... L'Action catholique n'interdira pas à ses adhérents une participation aussi étendue que possible à la vie publique; bien au contraire elle les rendra plus aptes à remplir des fonctions publiques, grâce à une sévère formation, à la sainteté de la vie et à l'accomplissement des devoirs chrétiens. N'est-elle pas destinée à procurer à la société ses meilleurs citoyens, à l'État, ses magistrats les plus intègres, les plus experts ?

« Qui donc oserait prétendre qu'elle fait fi des véritables intérêts de la nation, lesquels ne peuvent du reste exister en dehors du domaine de la charité chrétienne, à qui il appartient de promouvoir toutes les formes de la prospérité publique ? Cette prospérité, fin prochaine de la société civile, l'Action catholique ne la favorise-t-elle justement pas, en commandant à ses membres de respecter l'autorité légitime et d'obéir aux lois, de maintenir et de défendre les fondements du bonheur et du salut des peuples, c'est-à-dire l'intégrité des mœurs, la vie domestique, la concorde et l'union des classes sociales, en un mot, tout ce qui peut contribuer à garantir la paix et la sécurité de la société <sup>1</sup> ? »

Et le Saint-Père d'ajouter: « Que si elle vient à jouir partout d'un semblable appui (auprès des évêques et prêtres et aussi des gouvernants), elle donnera certainement aux peuples catholiques une abondance merveilleuse de fruits; mais, partout aussi, en réveillant dans les âmes la foi, elle contribuera largement à la prospérité civile. Tel est précisément ce dont Nous souhaitons vivement la réalisation <sup>2</sup>. »

18. *Quelle est la conclusion à déduire de cette étude sur l'Action catholique ?*

De tout ce qui précède, il ressort que l'Action catholique est une œuvre très chère au pape, très noble et sainte, éminemment importante et nécessaire, basée sur la tradition

1. Lettre au cardinal Bertram.

2. *Ibid.*

ecclésiastique et destinée à faire dans l'avenir un bien immense.

Elle mérite donc la sympathie et le concours effectif de tous les catholiques.

Puissent-ils entendre la voix de Pie XI qui est revenu si souvent sur la nécessité de l'Action catholique, soit au cours de nombreuses allocutions, soit par diverses lettres à des évêques, soit, plus solennellement encore, dans ses lumineuses encycliques, par exemple celles sur l'éducation chrétienne de la jeunesse et sur les saints exercices.

Déjà, dans sa première encyclique *Ubi arcano Dei*, il avait affirmé que l'Action catholique « se rattache indissolublement à la restauration du Règne du Christ et à l'établissement de cette vraie paix... qui appartient uniquement à ce règne ». « ... Dites à vos fidèles du laïcat, poursuivait-il, que, si unis à leurs prêtres et à leurs évêques ils participent aux œuvres d'apostolat et de rédemption individuelle et sociale, ils sont alors plus que jamais la race choisie, le sacerdoce royal, le peuple de Dieu que saint Pierre exalte. » (*I Pierre*, II, 9.)

---

*Nihil obstat :*

Louis-C. DE LÉRY, S. J.

*Censeur dioc.*

---

*Imprimatur :*

† Em.-A. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis

*Aux. de Montréal*

Montréal, le 12 janvier 1934

[175]

B N Q



C 000 090 080

## L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

- |                                                                 |                                |
|-----------------------------------------------------------------|--------------------------------|
| 58. <i>Monseigneur Lafèche.</i> . . . . .                       | R. P. Adélard DUGRÉ, S. J.     |
| 59. <i>Le Bienheureux Bellarmin.</i> . . . . .                  | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 60. <i>La Vénérable Bernadette Soubirous</i> . . . . .          | Abbé P.-E. GAUTHIER            |
| *61. <i>Mère Gamelin.</i> . . . . .                             | Une RELIGIEUSE                 |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants.</i> . . . . .            | XXX                            |
| 63. <i>Madame de la Peltrie.</i> . . . . .                      | R. P. LE JEUNE, O. M. I.       |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labelle.</i> . . . . .                   | Abbé Henri LECOMTE             |
| 65. <i>Saint François Xavier.</i> . . . . .                     | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.      |
| *66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.</i> . . . . .     | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D. Th.   |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine.</i> . . . . .                  | Mgr BEAUPIN                    |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925.</i> . . . . .                         | XXX                            |
| *69. <i>Mère Marie de la Ferre.</i> . . . . .                   | Une RELIGIEUSE                 |
| *70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs.</i> . . . . .             | Une RELIGIEUSE                 |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius.</i> . . . . .                     | R. P. LECOMTE, S. J.           |
| *72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Barât.</i> . . . . .            | R. S. C. J.                    |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens.</i> . . . . .                     | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 74. <i>Les Servites de Marie.</i> . . . . .                     | R. P. LÉPICIER, O. S. M.       |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres.</i> . . . . .                 | Abbé Cyrille GAGNON            |
| 76. <i>La Presse catholique.</i> . . . . .                      | Mgr Élias ROY                  |
| 77. <i>L'A. C. J. C.</i> . . . . .                              | Chanoine COURCHESNE            |
| *78. <i>La Petite Sœur des missionnaires.</i> . . . . .         | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.      |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi.</i> . . . . .      | S. S. PIE XI                   |
| 80. <i>La Retraite spirituelle.</i> . . . . .                   | S. ALPHONSE DE LIGUORI         |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français.</i> . . . . .     | XXX                            |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles.</i> . . . . .               | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÈNE      |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan.</i> . . . . .                       | R. P. LÉOPOLD, O. C.           |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma.</i> . . . . .   | Léo PELLAND, avocat            |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore.</i> . . . . .   | Frère LÉOPOLD, C. S. C.        |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur.</i> . . . . .       | R. P. PLAMONDON, S. J.         |
| 87. <i>La Transgression du devoir dominical.</i> . . . . .      | XXX                            |
| 88. <i>Le Règne social de Jésus-Christ.</i> . . . . .           | Abbé Arthur LAPOINTE           |
| *89. <i>Le Séminaire canadien des M.-É.</i> . . . . .           | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É.      |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur.</i> . . . . .            | XXX                            |
| 91. <i>Savez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> . . . . .     | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act. franç.</i> . . . . . | S. S. PIE XI                   |
| 93. <i>Répliques du bon sens — I.</i> . . . . .                 | Capitaine MAGNIEZ              |
| 94. <i>Ce que femme veut.</i> . . . . .                         | Jeanne TALBOT                  |
| 95. <i>Répliques du bon sens — II.</i> . . . . .                | Capitaine MAGNIEZ              |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation.</i> . . . . .                    | R. P. FARLEY, C. S. V.         |
| 97. <i>Dimanche vs Cinéma.</i> . . . . .                        | Chanoine HARBOUR               |
| 98. <i>Thaumaturges de chez nous.</i> . . . . .                 | R. P. Jacques DUGAS, S. J.     |
| *99. <i>L'Abbé Jacques-François Dujarié.</i> . . . . .          | Frère LÉOPOLD, C. S. C.        |
| 100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma.</i> . . . . .           | XXX                            |
| 101. <i>Nos premiers Missionnaires.</i> . . . . .               | Abbé Napoléon MORISSETTE       |
| 102. <i>Les Retraites fermées en Belgique.</i> . . . . .        | R. P. LAVEILLE, S. J.          |
| *103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit.</i> . . . . .         | R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp. |
| 104. <i>Répliques du bon sens — III.</i> . . . . .              | Capitaine MAGNIEZ              |
| *105. <i>L'Action sociale catholique.</i> . . . . .             | S. G. Mgr HALLÉ                |
| 106. <i>Les Retraites fermées.</i> . . . . .                    | Ferdinand ROY                  |
| 107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.</i> . . . . .       | XXX                            |
| 108. <i>L'Enc. « Miserentissimus Redemptor ».</i> . . . . .     | S. S. PIE XI                   |
| 109. <i>La Langue française.</i> . . . . .                      | Chanoine CHARRON               |
| 110. <i>L'Apostolat.</i> . . . . .                              | Rodolphe LAPLANTE              |
| 111. <i>Répliques du bon sens — IV.</i> . . . . .               | Capitaine MAGNIEZ              |
| 112. <i>Le Drapeau canadien-français.</i> . . . . .             | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne.</i> . . . . .     | XXX                            |
| 114. <i>La Retraite fermée.</i> . . . . .                       | Roland MILLAR                  |
| 115. <i>L'Action catholique.</i> . . . . .                      | Mgr P.-S. DESRANLEAU           |
| 116. <i>Un diocèse canadien aux Indes.</i> . . . . .            | R. P. E. GAGNON, C. S. C.      |
| 117. <i>Le Mois du Dimanche.</i> . . . . .                      | R. P. ARCHAMBAULT, S. J.       |
| 118. <i>Pour le Repos dominical.</i> . . . . .                  | D. B.                          |
| 119. <i>Le Problème de la natalité.</i> . . . . .               | Benito MUSSOLINI               |
| 120. <i>Montiales Carmélites aux Trois-Rivières.</i> . . . . .  | Un AMI DU CARMEL               |
| 121. <i>La Femme canadienne-française.</i> . . . . .            | Sr Marie du Rédempteur, S.G.C. |

# L'ŒUVRE DES TRACTS

(Suite)

122. <i>L'Ordre Trinitaire</i> . . . . .	Jean-Félix DE CERFROID
123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien</i> . . . . .	O. T.
124. <i>Le Sens social</i> . . . . .	Abbé Joseph-C. TREMBLAY
125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i> . . . . .	S. Ém. le card. ROULEAU, O. P.
*126. <i>Le Journal catholique</i> . . . . .	Chanoine François BLANCHET
127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> . . . . .	S. S. PIE XI
128. <i>La Destinée sociale de la femme</i> . . . . .	Marie-Thérèse ARCHAMBAULT
129. <i>Les Retraites fermées</i> . . . . .	Dr Joseph GAUVREAU
130. <i>Le B. Albert le Grand</i> . . . . .	R. P. RICHER, O. P.
131. <i>La Tempérance</i> . . . . .	S. G. Mgr COURCHESNE
132. <i>Les Bénédictins</i> . . . . .	Dom Léonce GRENIER, O. S. B.
133. <i>La Médaille miraculeuse</i> . . . . .	R. P. PLAMONDON, S. J.
134. <i>La Première Missionnaire des Religieuses du Sacré-Cœur</i> . . . . .	R. S. C. J. Sr Marie du Rédempteur, S.G.C.
135. <i>Mère Bruyère</i> . . . . .	
136. <i>La Formation d'une élite chez la jeunesse féminine</i> . . . . .	Marguerite BOURGEOIS C.-J. MAGNAN
137. <i>L'Eucharistie et la Charité</i> . . . . .	Une Religieuse de Sainte-Croix
138. <i>T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau</i> . . . . .	S. G. Mgr COURCHESNE
139. <i>La Tempérance — II</i> . . . . .	E. S. P.
140. <i>Le Communisme au Canada</i> . . . . .	E. S. P.
141. <i>L'Ouvrier en Russie</i> . . . . .	Mgr Eugène LAPOINTE
142. <i>L'Action catholique</i> . . . . .	Dr Georges LODYGENSKY
143. <i>La Russie en 1930</i> . . . . .	R. P. Paul BÉLANGER, S. J.
144. <i>Le Scoutisme canadien-français</i> . . . . .	Mgr Charles LAMARCHE
145. <i>L'Aumône</i> . . . . .	L'hon. Rodolphe LEMIEUX
146. <i>Le monument du Souvenir canadien</i> . . . . .	R. P. TAVERNIER, O. M. I.
147. <i>Les Troubles scolaires de la Saskatchewan</i> . . . . .	René HENTSCH
148. <i>L'Offensive soviétique</i> . . . . .	S. S. Pie XI
149. <i>Directives à la Jeunesse</i> . . . . .	S. Exc. Mgr DESCHAMPS
150. <i>L'Heure catholique</i> . . . . .	R. P. Louis DASSONVILLE, S. J.
151. <i>Cinquante ans de retraites fermées</i> . . . . .	XXX
152. <i>Les Jésuites en Espagne</i> . . . . .	Abbé Aurèle PARROT
153. <i>Un groupe de Jeunesse catholique</i> . . . . .	XXX
154. <i>La Sanctification du dimanche</i> . . . . .	R. P. GIBERT, S. J.
155. <i>Le petit nombre des Catholiques</i> . . . . .	S. S. Pie XI
156. <i>Encyclique « Caritate Christi compulsi »</i> . . . . .	Abbé Georges PANNETON
157. <i>Les Dangers des vacances</i> . . . . .	J.-A. JULIEN
158. <i>La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal</i> . . . . .	Nos Évêques
159. <i>Le Malaise économique</i> . . . . .	R. P. TENNESON, S. J.
160. <i>Les saints Jésuites canadiens</i> . . . . .	Léo PELLAND
161. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> . . . . .	XXX
162. <i>Vers la guerre</i> . . . . .	Mgr PÂQUET — P. L. LALANDE, S. J.
163. <i>Les Carrières — I</i> . . . . .	S. S. PIE XI
164. <i>L'Année sainte</i> . . . . .	A. PERRAULT, C.R. — J. SIROIS, N.P.
165. <i>Les Carrières — II</i> . . . . .	E. S. P.
166. <i>L'Action internationale des Sans-Dieu</i> . . . . .	Dr J. GAUVREAU — A. MAILHIOT
167. <i>Les Carrières — III</i> . . . . .	Abbé A. VACHON — A. BÉDARD
168. <i>Les Carrières — IV</i> . . . . .	S. S. PIE XI
169. <i>Encyclique « Dillectissima Nobis »</i> . . . . .	R. P. L.-A. TÉTRAULT, S. J.
170. <i>Le Message de Jésus... Ses sources</i> . . . . .	R. P. Gérard GOULET, S. J.
171. <i>L'Héroïque Aventure</i> . . . . .	{ A. BEAUGRAND-CHAMPAGNE P. JONCAS
172. <i>Les Carrières — V</i> . . . . .	{ CILACC Albert RIOUX
173. <i>La Famine en Russie</i> . . . . .	{ Honorable Adélar Godin
174. <i>Les Carrières — VI</i> . . . . .	Abbé Georges THUOT
175. <i>Catéchisme abrégé d'Action catholique</i> . . . . .	

\* Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en p.  
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

RECU LE  
L'ACTION PAROISSIALE

4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amher

19 JUIN 1975

IMPRIMERIE DU MESSAGER, MONTRÉAL

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC

90080